

Associations

Les associations repensent leur rôle social

La Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA) lance une réflexion sur la place des associations dans la société, dans quatre domaines : emploi, sécurité, immigration-intégration et décentralisation. Quatre groupes de travail ont ainsi été constitués afin de positionner le mouvement associatif sur ces grands débats. Selon le président de la CPCA, Hubert Prevot, les associations souhaitent appliquer les "principes de solidarité, d'action collective et concertée" dans les politiques publiques. Propositions et contributions à la réflexion seront accueillies jusqu'au 31 octobre, puis le groupe de suivi du séminaire examinera les contributions et validera les textes.

http://cpca.asso.fr/reflex_asso/reflex_asso.html

Jazz in Marciac : du projet associatif à la notoriété internationale



Le célèbre festival Jazz in Marciac, né comme simple désir de faire bouger une ville menacée par l'exode rural, a permis à tout un territoire

de "concevoir un développement durable" pour "pouvoir clamer une identité qui dépasse même celle de la région", selon les termes de l'un des pionniers. Les organisateurs, bien que de plus en plus professionnels au fil des ans, sont restés une association loi 1901 et mettent en œuvre leurs projets grâce à la mobilisation de près de 700 bénévoles, dans un esprit de "laboratoire de citoyenneté". Comme le souligne Jean-Louis Guilhaumon, président de Jazz in Marciac, le festival est devenu un catalyseur pour sauver le collège de ses problèmes d'effectifs, réhabiliter la bastide du XIIIe siècle et mettre en place une stratégie de développement territorial. En particulier, les ateliers d'initiation à la musique de jazz au collège local ont permis "d'ouvrir de nouveaux champs d'expression, voire de réconcilier certains avec leur scolarité". Mais l'esprit associatif reste au centre de la manifestation.

Interview de Jean-Louis Guilhaumon à lire dans le dossier sur les associations militantes de MAIF Info n°130, juin 2003.



Forum des jeunes – UNESCO

Un Forum des jeunes sera organisé par la Fédération française des clubs UNESCO du 26 au 29 septembre 2003 à Paris, autour du thème "l'UNESCO et la jeunesse : un engagement réciproque".

Cont act : clubs.unesco@wanadoo.fr

Nouveau bureau pour la Ligue de l'enseignement

Jean-Michel Du Comte a été élu président de la Ligue de l'enseignement le 27 juin, et succède à Jacqueline Costa-Lascoux. Âgé de 53 ans, il est avocat à la Cour d'appel de Toulouse, spécialiste de droit public et de science politique. Jean-Marc Roirant a été réélu secrétaire général. Les trois secrétaires nationaux membres du bureau sont Nadia Bellaoui à la Jeunesse, Eric Favey à l'Éducation, Ezio Monsellato au Développement fédéral et régional.



www.laligue.org

Nouvelle directrice à l'agence Socrates-Léonardo

Sonia Dubourg-Lavroff, maître de conférences en Droit à Bordeaux-IV, remplace Christiane Bressaud comme directrice de l'agence nationale Socrates Leonardo, l'agence qui permet aux étudiants et jeunes diplômés d'effectuer un stage de formation à l'étranger.

Vacances pour les familles défavorisées ou les personnes âgées isolées



Une quinzaine d'associations nationales œuvrent comme chaque été à faire partir les "non-partants", en partenariat avec l'Agence nationale du chèque vacances. Il s'agit de distribuer des bourses vacances aux publics avec lesquelles travaillent ces associations : familles à petit budget, jeunes des quartiers, personnes handicapées... L'Agence nationale du chèque vacances précise qu'aider au départ en vacances est un moyen moins stigmatisant que le suivi "social" classique d'améliorer la cohésion sociale, car "partir en vacances revient à affirmer qu'on appartient à la collectivité de ceux qui peuvent s'offrir ces moments de liberté et de bien-être". Ces associations, dont le Secours populaire par exemple, comptent aussi sur le soutien de personnes qui aimeraient devenir bénévoles, participer à l'organisation de la Journée des Oubliés des Vacances ou devenir une famille d'accueil vacances. En 2002, le Secours populaire français a aidé près de 50.000 personnes à partir en vacances.

www.vacances-ouvertes.asso.fr

Jeunesse

Le congrès mondial des jeunes veut soutenir le développement durable



Comment les jeunes peuvent-ils s'impliquer dans des actions pour promouvoir la tolérance, la solidarité et le développement durable ?

Mille jeunes délégués

venus du monde entier débattront de cette question au deuxième Congrès mondial des jeunes qui aura lieu au Maroc du 16 au 28 août. A l'occasion de ce congrès, cent projets de soutien au développement durable (lutte contre la pauvreté, contre l'illettrisme, protection de l'environnement et de la culture) seront lancés et une exposition aura lieu pour montrer la contribution du Maroc à cet effort. A l'issue de la rencontre, les délégués remettront une déclaration finale à l'Assemblée générale des Nations Unies, afin que les agences de l'ONU, l'ONG Peace Child International (co-organisatrice du congrès) et d'autres ONG partenaires s'appuient dessus pour soutenir l'action des jeunes en faveur du développement durable.

Lire le projet de déclaration finale : www.maroc2003.org



Salon de rentrée Transfac

Les 5 et 6 septembre le salon de rentrée Transfac se tiendra à Paris Expo, porte de Versailles, hall 8. Ce salon orientera les bacheliers et les jeunes diplômés.

Renseignements : www.transfac.fr

Allocation de rentrée scolaire à 253€

L'allocation de rentrée scolaire, s'élève cette année à 253,30 € net (254,57 € moins la CRDS). Elle sera versée fin août aux familles d'enfants de 6 à 16 ans et fin octobre pour les 16-18 ans. Pour toute information sur le versement et les plafonds de ressources, contacter la CAF.



Journée internationale pour la sécurité du transport des jeunes

A partir de 2003, chaque troisième mardi du mois d'octobre marquera la journée internationale de la sécurité du transport des jeunes, annonce l'Association internationale pour la sécurité du transport des jeunes (AIST). Des projets sont déjà sur les rails au Canada, en France, en Espagne, en Belgique, au Luxembourg et en Turquie pour le 21 octobre de cette année.

<http://www.anateep.asso.fr/aist/aist.htm>

Campagne de sécurité routière pour les enfants

La Commission européenne et la Croix-Rouge lancent une nouvelle campagne intitulée "Vous n'avez qu'une seule vie... alors prenez-en soin !" destinée spécifiquement aux enfants de l'UE, pour qui les accidents de la route sont la première menace. Tout au long de l'année 2003-2004, du matériel sera diffusé dans les écoles, notamment des réflecteurs, des cours d'initiation aux premiers secours auront lieu, etc.

http://www.croixrouge.be/code/page.cfm?id_page=546

La JOC se mobilise pour améliorer les conditions du travail saisonnier

Le travail saisonnier est pour beaucoup de jeunes une occasion de faire une première connaissance avec le monde du travail et les joies du salaire, mais aussi avec les côtés plus désagréables du travail. Le travail saisonnier est source de nombreuses transgressions du droit du travail par les employeurs et les mêmes situations de travail au noir, de manque de repos hebdomadaire, etc. se retrouvent d'une année sur l'autre, comme



le dénonce la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC). Celle-ci organise sa campagne annuelle sous le slogan "Saisonnier, qui profitera de ton été ?", avec des permanences de bénévoles JOC dans neuf lieux touristiques, afin de renseigner les travailleurs saisonniers sur leurs droits et la façon de les faire respecter. Par ailleurs, la JOC réclame une modernisation et un renforcement des moyens des Directions Départementales du Travail, une initiation des jeunes au droit du travail dès le lycée et enfin la création de lieux d'information pour les saisonniers. <http://joc.cfdt.fr>

Des dispositifs à renforcer pour la protection de l'enfance

La protection de l'enfance a connu des avancées remarquables dans la lutte contre la maltraitance et dans le soutien aux parents, mais les pratiques existantes sont à améliorer et certaines innovation à généraliser. Le rapport, remis au ministre délégué à l'enfance en juin, retient 15 "fiches-actions" groupées autour de trois axes : se donner les moyens de bien évaluer la protection de l'enfance actuelle, renforcer les dispositifs existants et donner des bases juridiques explicites à des dispositifs innovants. Le groupe propose notamment la création d'un "observatoire de la protection de l'enfance" en 2005 et l'organisation, tous les deux ans, de conférences départementales sur le sujet. En ce qui concerne les nouvelles méthodes de travail à encourager, le groupe propose de développer l'utilisation de la délégation d'autorité parentale et d'instituer une prestation éducative et sociale de soutien à la famille, pour sortir de l'alternative entre action à domicile et séparation de l'enfant et de ses parents.

Le rapport est disponible sur www.famille.gouv.fr

Atelier "mobilité et participation



Semaine européenne de la jeunesse

Du 29 septembre au 5 octobre 2003, l'Agence française du programme européen jeunesse organise une semaine pour mieux se faire connaître, autour du dialogue inter-culturel et des initiatives jeunes. L'Agence prévoit en particulier une journée d'information sur le programme jeunesse, en partenariat avec le CIDJ et le réseau Eurodesk, le 2 octobre.

Contact : Emmanuelle perpignaa@injep.fr

Les Publications

Dossier droits des jeunes par la CFDT

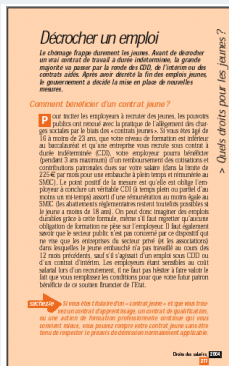
A la rentrée 2003, la CFDT publiera deux guides des "droits des salariés du privé et des fonctionnaires et agents publics", avec un dossier "quels droits pour les jeunes ?". Ce dossier expliquera comment obtenir des aides en matière d'emploi, de

protection sociale ou d'aide au logement. Les guides seront disponibles auprès des responsables CFDT dans les entreprises et dans les antennes locales CFDT (5,65 €).

Contact : atdepresse@cfdt.fr
<http://www.cfdt.fr/actu/presse/comm/comm318.htm>

L'éducation populaire en Haute-Normandie

La DRDJS de Haute-Normandie a mis en ligne le texte collectif "mémoire de la région Haute-Normandie, l'Education Populaire aujourd'hui et demain ?" rédigé à l'occasion de la consultation nationale sur l'éducation populaire. Il peut être téléchargé directement sur www.drjds-haute-normandie.ieu-nesse-sports.gouv.fr



des jeunes handicapés en Europe"

Dans le cadre de l'Année européenne des personnes handicapées, l'Agence française du programme européen jeunesse organise trois journées d'échanges et de rencontres sur le thème de "mobilité et participation des jeunes handicapés en Europe" du 30 octobre au 2 novembre 2003 à l'INJEP à Marly-le-Roi. L'objectif est de valoriser les expériences réalisées dans le cadre du programme, favoriser de nouveaux projets, informer sur les ressources (pédagogiques, financières...). Cette manifestation, organisée en partenariat avec les CEMEA et le réseau européen EAICY, est destinée aux personnes travaillant ou désirant travailler avec les 15-25 ans et avec des personnes handicapées, ainsi qu'aux jeunes voulant s'impliquer dans des projets du programme européen jeunesse. Frais de participation : 60 euros (participants de l'UE) ou 30 euros. Inscription avant le 15 septembre auprès de Nathalie Guyon : guyon@injep.fr
Plus d'info : www.injep.fr



Emploi

Les jeunes quittant le lycée sont plus touchés par le chômage depuis 2001

La conjoncture défavorable du marché du travail l'est particulièrement pour les jeunes les moins diplômés, comme le montre une étude du ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche : au 1er février 2002, les lycéens ayant quitté l'école en 2001, tous diplômés confondus du CAP au BTS en incluant les sans-diplômes, sont 70% à avoir un emploi, contre 72,5% l'année précédente. Ainsi le taux d'insertion a diminué de 2,1% entre 2001 et 2002. Les titulaires de BTS par exemple s'en sortent mieux que les titulaires d'un simple brevet (respectivement 74% et 39% en emploi). Mais le taux d'insertion du BTS a baissé du fait de l'arrivée sur le marché du travail des garçons qui auparavant effectuaient leur service militaire. D'autres facteurs que le diplôme jouent. Ainsi, l'insertion des garçons est légèrement moins bonne que les années précédentes, probablement car leurs domaines habituels (industrie, production) sont plus touchés par les pertes d'emplois que le tertiaire, domaine plus féminin. Enfin le rôle du dynamisme du bassin d'emploi sur l'insertion des jeunes est central.

Pour en savoir plus :

www.education.gouv.fr



Comment partir étudier à l'étranger

Ce guide L'Etudiant explique les démarches à suivre pour être admis dans une université en Europe et ailleurs, que ce soit dans le cadre d'un programme d'échanges ou d'une démarche individuelle, avec notamment des informations sur le coût de la scolarité à l'étranger.

Comment partir étudier à l'étranger, de Yaël Didi et Olivier Rollot, L'Etudiant, 2003, 283p, 10,90 euros + 3 euros de frais de port.

www.info-europe.fr/eurolibrairie

Kit Europe pour faire bouger les jeunes

La série de neuf classeurs publiée par l'Eurodesk du CIDJ est un véritable outil de référence pour informer sur la mobilité des jeunes en Europe : on y trouve tout sur les études, les stages, l'emploi, les programmes destinés aux jeunes ainsi que des informations sur 30 pays d'Europe.

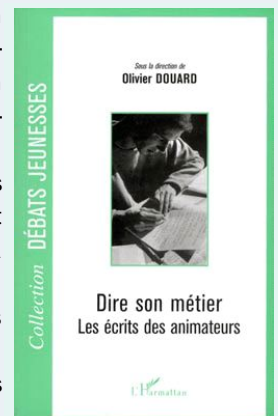
Kit Europe, Eurodesk, CIDJ, les neuf classeurs 305 euros.

www.cidj.com

Dire son métier : les écrits des animateurs

Cet ouvrage collectif sous la direction d'Olivier Douard est issu d'un séminaire de recherche organisé par l'INJEP et l'unité DYALANG du CNRS. Il aborde la question de l'animation aujourd'hui, à partir de ce qu'en disent les animateurs eux-mêmes, dans leurs écrits professionnels et leurs réponses à des enquêtes.

Editions l'Harmattan, Collection Débats jeunesse, 2003.



Engagement des jeunes

Le bénévolat... reconnu par la VAE

La loi de modernisation sociale qui vient d'être votée étend les conditions de la Validation des Acquis de l'Expérience ou VAE, dispositif qui permet d'obtenir une qualification reconnue pour accéder à une activité ou une formation. La loi reconnaît les compétences professionnelles acquises au travers d'activités bénévoles. Ainsi les personnes ayant une expérience associative ou syndicale pourront faire valider leurs compétences issues de cette activité, si elle a été exercée en continu ou non pendant au moins trois ans et si elle est en rapport avec la certification visée. Pour accéder à cette VAE, il faut commencer par choisir une certification, par exemple avec l'aide d'organismes comme les ANPE, les CIO ou les CRIJ qui peuvent proposer un bilan de compétences. Ensuite, il faut prendre contact avec l'institution qui délivre le diplôme choisi et remplir un dossier de VAE dans lequel le candidat fait part et analyse son expérience. La validation partielle ou complète se fait par un jury après une évaluation : tests écrits, entretien, mises en situation, etc.

<http://www.travail.gouv.fr/dossiers/vae/index.html>

Le volontariat civil pour les jeunes bientôt sur les rails

Le dispositif de "volontariat civil de cohésion sociale" destiné aux jeunes devrait pouvoir démarrer dès que le gouvernement aura publié la circulaire d'application. Ainsi les jeunes de 18 à 28 ans pourront s'engager 6 à 24 mois pour la collectivité au sein d'un organisme à but non lucratif. Ce service civil, à mi-chemin entre le bénévolat et le salariat, rémunéré 550 euros par mois, peut notamment s'inscrire dans la lutte contre les exclusions, la politique de la ville ou la mise en valeur de l'environnement. Jusqu'à présent, les jeunes en quête de volontariat en France ne pouvaient s'investir que dans la prévention, dans la sécurité et dans la défense civile, notamment auprès des sapeurs-pompiers. En revanche, pour ce qui est du VIE (volontariat international à l'étranger), qui remplace depuis deux ans la coopération, les entreprises et ambassades croulent sous les candidatures. Le VIE représente coup de pouce à l'insertion dans la vie active pour les jeunes et une aide au développement international pour l'entreprise. Comme les PME demeurent réticentes à proposer des VIE, une prochaine mesure devrait être la possibilité de "partage" d'un VIE entre plusieurs entreprises.

<http://vosdroits.service-public.fr/ARBO/0205-NXARM115.html>



Logement pour les jeunes

La Direction de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction a conçu un guide téléchargeable en ligne sur le site du ministère de l'Équipement, consacré au logement des jeunes : "Vous êtes jeune. Vous cherchez un logement à louer - comment le trouver - les aides financières - droits et obligations"



http://www.logement.equipement.gouv.fr/publi/locaces/doc_pdf/vous_jeune.pdf

- > Directeur de la Publication
Jacques TOUZEAU
- > Rédacteur en Chef
Manuel COLOMBAT
- > Rédaction
Andréa DAVOUST

WEB INJEP : www.injep.fr

